



UNE SENSATION D'ÉTOUFFEMENT

DE LA MILITARISATION DES FRONTIÈRES À LA SÉCURISATION DES SOCIÉTÉS

Depuis juillet 2016, une garnison de soixante militaires a fait son apparition dans la vallée de la Roya, aux alentours du village de Sospel dans les Alpes-Maritimes. Dépêchés officiellement dans le cadre de la lutte antiterroriste, leur mission se limite dans les faits à patrouiller à travers les sentiers, les villages et les gares afin de rafler les migrants. La traversée de la frontière par la zone côtière de Vintimille étant devenue très difficile en raison des nombreux contrôles policiers, les migrants préférèrent se risquer à passer par les cols montagneux.

Si cet événement a fait l'objet d'une attention et d'une critique bien limitée, que ce soit de la part de la presse mais également des acteurs associatifs ou militants, il nous semble être révélateur de l'évolution du contrôle des frontières et de la militarisation de la société.

La frontière, lieu de passage et de surveillance

Les contrôles aux frontières ne sont certes pas une nouveauté. L'origine même du mot *frontière* vient de *front*, un terme militaire, qui désigne la zone de contact avec une armée ennemie, une ligne sinueuse et fluctuante évoluant en fonction des rapports de forces en présence. C'est à partir du XVI^e siècle que la frontière devient progressivement une ligne bornée, définissant une limite entre deux États. Au cours de l'histoire, des conflits s'y sont déroulés et des armées y ont été déployées. Assurer la sécurité consiste alors dans une large mesure à défendre les frontières nationales et à protéger les systèmes politiques et économiques à l'intérieur de celles-ci.

Dans les régions montagneuses, la construction de fortifications, notamment par Vauban au XVII^e siècle et le dé-

ploiement de corps spécifiques militaires, tels les chasseurs alpins dès la fin du XIX^e siècle, marquèrent un aménagement et une surveillance du territoire particulièrement accrue. Ces passages furent par ailleurs utilisés par les contrebandiers, déserteurs, bandits ou clandestins, la montagne permettant de se cacher facilement et d'esquiver les patrouilles. Selon les époques et les situations, les contrôles ont pu être accentués, ou temporairement allégés, en fonction du besoin de préserver les intérêts des États, des royaumes ou des provinces.

Plus récemment avec la construction de l'Union européenne, dans le cadre des accords Schengen notamment, les contrôles aux frontières intérieures ont pu être partiellement supprimés pour des raisons essentiellement économiques. La liberté de circulation est restée limitée aux marchandises et à une certaine catégorie de la population : les résidents européens.

La guerre

Les guerres tout comme leur corollaire, la diplomatie, sont nécessaires aux États et au système capitaliste ; que ce soit pour faire évoluer le rapport de force entre les puissances de ce monde, ou pour maintenir la paix sociale et donc la production et l'échange de valeur marchande. Elles servent aussi à relancer la croissance économique, permettent de nouveaux investissements dans des zones "pacifiées", et entretiennent des marchés comme celui de l'armement et des technologies de surveillance, du BTP, etc. Elles n'ont donc aucune vocation humanitaire, et "libérer une population opprimée" n'est utile que dans le but de perpétuer l'ordre marchand. La représentation de l'*ennemi*, apparaissant essentiellement aujourd'hui sous la figure du terroriste, est utile pour justifier les interventions militaires et le maintien de l'ordre à l'intérieur des territoires. Les mêmes arguments sont aussi bien utilisés pour mener les guerres en Irak, en Syrie ou au Mali, que pour refouler les exilés aux portes de l'Europe.

En contrepartie, le contrôle s'est accru aux frontières extérieures de l'Europe et la lutte contre le grand banditisme s'est vue renforcée. Cette liberté de circulation toute relative est de plus en plus souvent remise en question sous prétexte de maintenir la sûreté des États. Les contrôles aux frontières ont par exemple été rétablis temporairement dans certains cadres exceptionnels, afin de prévenir des menaces extérieures ou des risques de troubles à l'ordre public, comme lors de grandes rencontres internationales telles que le sommet de l'OTAN à Strasbourg en 2009 ou la Cop 21 à Paris en 2015. Les contrôles ont également été rétablis pour faire face à des vagues migratoires importantes en avril 2011 lorsque des milliers de Tunisiens et Libyens fuyaient leurs pays après les soulèvements des printemps arabes, ou depuis juin 2015 quand de nombreux réfugiés arrivaient en Europe depuis le Moyen-Orient et la corne de l'Afrique.

Un processus de traitement général des risques

La surveillance des frontières à l'époque actuelle compte parmi l'une des priorités des politiques de sécurité et de défense mises en place au niveau international et notamment au sein de l'Union européenne. Les missions de "protection" et de "prévention" englobent tout un ensemble de mesures et dispositifs complexes destinés à parer à des risques majeurs qui peuvent avoir lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire. Pour se prémunir, des études définissent les risques et les conduites à tenir, des commissions spécifiques prennent place dans les instances dirigeantes, puis des accords sont

signés lors de sommets internationaux pour permettre leur application.

Dans un rapport de 2009 émanant de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE)¹, on peut lire parmi tout un ensemble de préconisations : « [...] *les menaces pesant sur ses voies maritimes commerciales, les actes de piraterie en haute mer, les conflits civils et la déstabilisation par la violence de certaines régions ayant des conséquences pour l'Union en termes de flux de migrants ou de réfugiés, la perturbation des canaux d'approvisionnement en ressources ou l'encouragement du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et d'autres menaces physiques nécessiteront de la part de l'Union une capacité de réaction militaire constante et toujours plus professionnelle* ».

L'immigration clandestine est donc perçue comme une « menace » parmi de nombreuses autres et le traitement requis pour ce problème est militaire. Ce même rapport préconise de renforcer le contrôle aux frontières en procédant à des « opérations d'endiguement » destinées à « protéger les riches du monde contre les tensions et les problèmes des pauvres. Puisque la proportion de la population mondiale vivant dans la misère et la frustration continuera d'être très élevée, les tensions entre ce monde et le monde des riches continueront de s'accroître, avec les conséquences que cela suppose. Comme il est peu probable que nous ayons supprimé les causes du problème d'ici 2020, en remédiant aux dysfonctionnements dont

1 L'Institut d'études de sécurité de l'Union Européenne (IESUE) est une agence autonome de l'Union européenne et a pour principale mission de fournir des analyses et des recommandations utiles à l'élaboration de la politique de sécurité et de défense commune. Il joue ainsi un rôle d'interface entre les experts et les décideurs européens à tous les niveaux.

souffrent les sociétés, nous devons renforcer nos barrières » (op. cit.). Dès lors, les enjeux qui se cachent derrière la surveillance des frontières et les motivations de la guerre livrée aux exilés tentant d'accéder au sol européen deviennent clairs : maintenir les intérêts du « monde des riches ».

Un maillage sécuritaire

La conception de l'endiguement telle qu'énoncée plus haut ne se limite pas à la défense des frontières, elle traverse aussi l'ensemble de la société. Comme énoncé dans le même rapport, « *les grandes fractures politiques qui créent les confrontations violentes majeures évoluent actuellement, passant de la compétition*

Les moyens militaires

En quelques années, l'Union européenne s'est dotée d'une capacité militaire considérable ainsi que d'une coordination de ses actions au niveau international pour réaliser ses objectifs de défense et de sécurité, à terre comme en mer. En Méditerranée, de nombreux programmes militaires ont eu pour objectifs officiels de lutter contre le trafic d'être humain, l'immigration clandestine ou le terrorisme. Des opérations se succèdent telles que « Mare Nostrum » menée par la marine italienne suite aux naufrages de Lampedusa en 2013, « Triton » menée par Frontex¹ lui succédant en 2014, « Sophia » initiée dans le cadre de la Politique de Sécurité et de Défense Commune² en 2015, ou « Sea Guardian » menée par l'OTAN en mer Égée en 2016.

Côté terre, la défense du territoire se matérialise par une protection physique exercée le long des frontières et le déploiement de troupes militaires au sol associées aux forces civiles. Ainsi, de la frontière gréco-bulgare jusqu'au port de Calais, en passant par les enclaves espagnoles de Ceuta et Mellila, des barrières, barbelés et murs sont édifiés sur des milliers de kilomètres et équipés de moyen de surveillance de haute technologie. Tout est donc prévu pour dissuader et refouler les populations fuyant en masse des zones « déstabilisées ». Pour compléter ce dispositif, les États disposent d'une capacité d'enfermement de milliers de personnes dans des camps ou des centres de rétention, des forces policières et militaires en nombre et un arsenal juridique de plus en plus sévère.

1 L'Agence Frontex a été remplacée par la création de l'Agence européenne de gardes-frontières le 6 octobre 2016. Cette nouvelle agence a été créée pour répondre aux nouveaux enjeux et faire face aux nouvelles réalités politiques auxquelles l'Union européenne est confrontée en ce qui concerne tant la migration que la sécurité intérieure. Elle est composée d'une agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (l'ancienne agence Frontex dotée de missions élargies) et des autorités nationales des États membres de l'espace Schengen.

2 La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) désigne le volet de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (PESC) qui recouvre les opérations militaires et les missions civiles de l'Union européenne. Elle définit le cadre stratégique de plusieurs structures politiques et militaires permanentes et pose les principes des opérations à l'étranger.

horizontale entre égaux d'hier à laquelle se livraient les États d'élite à des tensions verticales entre les différentes couches socio-économiques mondiales. La technologie réduit le monde à un village planétaire, mais un village au bord de la révolution. Si nous nous trouvons en présence d'une communauté d'élite de plus en plus soudée, nous devons également faire face à des tensions explosives croissantes provenant des couches inférieures les plus pauvres. »

La surveillance s'opère donc partout à travers la société, particulièrement dans les zones sensibles à forte densité de population et à des points de tension comme les frontières. Pour cela, un arsenal sécuritaire est d'ores et déjà en place et continue de s'adapter à ces nouvelles menaces. En France, cela se matérialise par l'état d'urgence (déjà prévu pour une durée de 20 mois) et les diverses lois sécuritaires votées récemment, le déploiement militaire avec les opérations Vigipirate ou Senti-

nelle (environ 30 000 soldats mobilisés en permanence dans les opérations intérieures et extérieures), les recrutements de militaires et policiers, les moyens technologiques (vidéo-surveillance, drones, nanotechnologies, etc.) et l'enfermement (création de 33 nouvelles prisons et généralisation des peines avec assignation à résidence).

Au-delà des frontières

L'arrivée massive de migrants, largement médiatisée en Europe depuis 2015 a montré les conditions de déplacement, d'isolement voire d'enfermement que subissent les populations condamnées à l'exil. Des solidarités concrètes et directes apparaissent et se renforcent. Les initiatives locales de soutien aux migrants deviennent de plus en plus courantes. Les actes de solidarité, au-delà de l'urgence et des nécessités, sont positifs dans le sens

La gestion des flux

La gestion des flux migratoires est un processus colossal. Il repose d'une part sur un arsenal législatif permettant le traitement au plus près de la source de provenance de l'immigration. Les États multiplient les accords afin de permettre l'expulsion dans des pays tiers, monnayent la fermeture de leurs frontières ou utilisent les migrants comme moyen de pression. On a ainsi vu la Turquie bénéficier de plusieurs milliards d'euros de la part de l'Europe pour endiguer les flux de réfugiés syriens. D'autre part, cette gestion s'appuie sur l'enfermement et la coercition : des campements où sont bloquées des milliers de personnes fuyant des conflits existent et notamment aux abords des frontières de l'Europe. Ceux-ci permettent d'enregistrer les demandes d'asile avant même l'entrée sur le territoire européen, c'est-à-dire de trier en amont. Les difficultés d'accès à un titre de séjour maintiennent les personnes qui réussissent tant bien que mal à franchir les frontières dans des situations de clandestinité et d'errance. Une aubaine pour certains secteurs économiques comme le bâtiment, la restauration, l'agriculture ou les réseaux de "l'économie sous-terrainne" qui y voient une main d'œuvre bon marché.

où ils permettent des rencontres, de combattre les préjugés, les séparations et donc l'isolement. Ils amènent également une réflexion critique sur la fermeture des frontières et le repli sur soi.

Toutefois, nos engagements sont confrontés à l'urgence et aux limites matérielles. Le rythme des flux migratoires donne une dimension épuisante à nos actes de solidarité, qui peinent à ne pas se faire absorber par les logiques gestionnaires, nous laissant face à nos contradictions et notre impuissance. Dans ce contexte, il nous semble important de dépasser le prisme européen qui ne voit qu'un bout de la misère arriver à sa porte.

Les frontières se sont construites autour d'intérêts économiques et militaires définis en fonction des besoins des États. Elles sont aujourd'hui devenues indispensables à des sociétés fonctionnant grâce à l'exploitation des populations, la marchandisation des biens et la coercition. Ainsi, nous souhaitons amener une réflexion sur les liens qui existent entre les guerres d'intervention et la défense des frontières, entre la protection du système marchand et la migration forcée de milliers d'individus, mais aussi entre la précarisation de nos sociétés et leur militarisation grandissante.

Des membres de la rédaction

